



Éditorial

**Le mot
du Président**

J'ai grand plaisir à signer l'éditorial de ce premier numéro de la « Lettre de l'Académie de marine ».

Diffusée chaque trimestre, elle est principalement destinée aux partenaires et contacts de l'Académie intéressés par les enjeux maritimes et notre compagnie. Elle contribuera à son rayonnement et à sa notoriété en complément des supports habituels : communications et mémoires, bulletin mensuel, site internet et bientôt chaîne de l'Académie sur YouTube.

Témoignant ainsi de la vitalité de notre institution dont la diversité des talents fait toute sa richesse, elle se fera l'écho d'une activité qui s'annonce d'ores et déjà foisonnante, en particulier à l'occasion de son installation à l'Hôtel de la Marine -tout un symbole-et des événements qui marqueront le Centenaire de sa refondation en 2021.

A l'initiative de manifestations, colloques, conférences, publications, exposition, elle prendra à cette occasion toute sa part à la diffusion de la connaissance de la mer et des océans et des enjeux qui lui sont liés.

Depuis quelques années, nous observons une résurgence du fait maritime sous toutes ses formes : souveraineté, économie, loisirs, sciences, techniques, environnement, culture...

Autant de défis que la communauté maritime a l'ambition de relever collectivement - l'esprit d'équipage- avec détermination, conviction et enthousiasme.

Placée depuis peu sous la protection du Président de la République, l'Académie de marine aura à cœur de soutenir cette dynamique et cet élan.

Nous veillerons à ce que la Lettre, dont je remercie les artisans, soit à la hauteur de cette ambition.

Qu'il me soit permis de lui souhaiter longue et belle vie autant que je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne année 2021 en retrouvant rapidement le chemin d'un cours normal.

Soyez assurés de mes sentiments les meilleurs.

Xavier de la Gorce
Président de l'Académie de marine

L'Académie de marine se réjouit de la nomination récente de Monsieur Olivier Poivre d'Arvor comme Ambassadeur des pôles et des enjeux maritimes et lui adresse ses meilleures félicitations.



Vue d'un port (photo libre de droit)



Lors de la séance de rentrée du 7 octobre dernier, Yves DESNOES, Président de l'Académie de marine a transmis le témoin à son successeur Xavier de la GORCE.

Ils tracent le bilan d'une année rendue difficile par la crise sanitaire et les perspectives d'avenir.

Bilan par Yves Desnoes

> Organisation en partenariat avec l'Académie de l'air et de l'espace d'un colloque sur le thème des navires et des aéronefs sans équipage qui a permis de dégager des analyses communes sur les thèmes de la technologie, de la sécurité, des règles de droit, de l'emploi et formation et des enjeux de l'automatisation.

Les actes de ce colloque sont disponibles sur le site de l'académie www.academiedemarine.com

> Remise au Chef d'Etat major de la Marine de deux études : l'une sur les ruptures halieutiques et l'autre sur les flux migratoires en particulier en Méditerranée.

> Célébration à Brest en novembre 2019 des 250 ans de l'élévation de l'Académie de marine au rang d'Académie royale. L'Académie y était représentée par son président et certains de ses membres.

> Obtention de la protection du Président de la République (décret) qui est un signe fort de reconnaissance de l'Académie de marine au plus haut niveau de l'Etat sur le modèle des Académies membres de l'Institut de France. Cette reconnaissance est symbolique et n'a pas de valeur juridique.

> Nouveaux partenariats dans le domaine de l'édition pour deux livres récents : « 300 ans d'hydrographie française » avec le SHOM et « Découvrir le monde – Brest, port d'explorateurs » avec l'Institut français de la mer.

> Création de nouveaux prix :

- prix « transition énergétique maritime » avec la société SOPER (Société de Participation dans les Énergies Renouvelables), présidée par Jean-Michel Germa.

- prix portant sur la géopolitique et la géostratégie maritime ou l'innovation en lien avec la mer, avec le Fonds de Dotation Brousse Dell' Aquila présidée par Pierre Brousse.

[Lire la suite](#)

Perspectives par Xavier de la Gorce

> Inscription de la démarche de l'Académie dans la mise en œuvre d'une ambition maritime pour la France affirmée avec force par le Président de la République en décembre dernier ; elle est depuis peu incarnée par Annick Girardin ministre de la mer.

> Installation de l'Académie de marine à l'Hôtel de la Marine prévue au printemps 2021 qui fera le lien symbolique entre le passé maritime du lieu où la Marine nationale avait son siège depuis 1789 et un avenir pluriactivités (visites, locations à des sociétés privées, établissement de structures publiques).

Voir ci-après l'intervention de Philippe BELAVAL, Président du Centre des monuments nationaux, [lire](#)

> Célébration par l'Académie du centenaire de sa refondation. L'Académie de marine créée en 1752 a connu une longue éclipse de 1793 date de sa suppression par un décret révolutionnaire jusqu'à 1921.

> Organisation en 2021 d'un « colloque du Centenaire », sur un thème à définir en se plaçant dans l'orientation tracée par le Président de la République. Il mettra l'accent sur l'excellence maritime française

> Organisation en 2021 de plusieurs conférences labellisées « Conférences du Centenaire de la refondation de l'Académie de marine » qui aborderont des thèmes pluridisciplinaires.

[Lire la suite](#)



Les cormorans,
Michèle Battut,
peintre officielle de la Marine



L'Amiral Jean CASABIANCA :

Il effectue sa carrière embarquée essentiellement à bord de sous-marins. Il est Commandant adjoint du porte-avions Charles De Gaulle et exerce de nombreuses fonctions d'autorité et de commandement au ministère des armées.

Il est chef de cabinet du ministre de la défense en 2015, puis élevé au rang et à l'appellation d'Amiral en 2018.

Il est alors nommé major général des Armées.

L'ingénieur général de l'armement Jean LAPORTE.

Il effectue une partie importante de sa carrière au service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) dans des fonctions d'autorité au niveau national et international. Il rejoint ensuite la Direction des constructions navales (DCN) puis la société ARGANS, dans des fonctions de directeur de projet dans le domaine de l'observations des récifs coralliens, de la bathymétrie par satellite.

Eric RIETH, Docteur en archéologie et histoire, directeur de recherche émérite au CNRS.

Il développe ses activités dans le domaine de l'architecture navale médiévale et s'intéresse en tant qu'historien au thème des navires comme reflet de l'histoire des hommes. Il participe à de nombreuses fouilles sous-marines.

Il a écrit ou participé à la rédaction de 20 ouvrages et 400 articles scientifiques.

Marie-Françoise SIMON ROVETTO, Inspectrice générale de l'environnement et du développement durable.

Ancienne élève de l'ENA, elle consacre l'essentiel de sa carrière au secteur maritime dans des fonctions de directrice d'Administration centrale et de membre de cabinets ministériels. Elle a été directrice de cabinet de ministre et Présidente du conseil supérieur de la marine marchande.

Le vice-amiral José Torres SOBRAL, de la marine du Portugal, a été élu membre associé.



Dixmude - Michèle Battut, peintre officielle de la Marine

Activités de l'Académie de marine

Rapports et conférences

Evolution préoccupante des flux migratoires en Méditerranée : Quel rôle pour les marines de guerre ?

Le rapport de l'Académie examine l'évolution des flux migratoires et les perspectives à 2030 concernant les trafics illicites et la conflictualité en mer notamment en Méditerranée. Les migrations, phénomène constant de l'histoire humaine connaît une très forte hausse avec notamment l'explosion démographique et les inégalités de développement économique. Ces facteurs ont suscité l'apparition d'un marché mafieux des passages de migrants. Grandes difficultés à ce stade de l'Union européenne à l'endiguer. Quelles pistes d'évolution pour l'intervention des marines de guerre ?

[Lire la suite](#)

Le niveau des océans s'élève, faut-il s'en inquiéter ?

Intervention d'Alain Miossec, Professeur des Universités. Constat : le niveau des mers s'élève globalement depuis un siècle mais cela reste modéré malgré une accélération récente.

Les différences entre situations locales sont fortes Cette hausse est une conséquence claire du réchauffement climatique. Examen de la situation sur une très longue période. Les facteurs sont nombreux et complexes à analyser. Attention aux conclusions hâtives et catastrophistes.

[Lire la suite](#)

Droit maritime : quelle évolution ?

Intervention de Philippe Delebecque, Professeur des Universités sur l'évolution récente du droit maritime en matière de pollution, trafics de stupéfiants, ports, navires, marins, règles de responsabilité, affrètement.

[Lire la suite](#)

Prenant le relai de prestigieux juristes, Philippe Delebecque a par ailleurs publié aux éditions Dalloz la 14ème édition du « Précis de droit maritime ». Ouvrage de plus de 1000 pages qui fait référence dans ce domaine.



> L'amiral Jean Casabianca, a publié « Méditerranée : paradigme des conflictualités contemporaines », dans Questions d'Europe, revue de la Fondation Robert Schuman, n° 264, 22 juin 2020.

[Lire la suite](#)

> La mer terrain de tensions diplomatiques et géo politiques. Article de l'Amiral Alain Oudot de Dainville pour la revue diplomatique d'octobre 2020.

[Lire la suite](#)

> Le sel et les étoiles, livre de l'Amiral Alain Coldefy qui fait le récit d'évènements qu'il a vécus dans différents domaines : la Marine, la défense, l'industrie, les cercles de réflexion et associatifs. Éditions Favre.

[Lire la suite](#)

> Intervention TV d' Alain Coldefy dans émission geopolitis ITX télé « Tous les grands Etats se réarment »

[Lire la suite](#)

> Article de Xavier de la Gorce « Les 25 ans du Secrétariat général de la mer ».

Revue maritime : 25 ans du SG mer. N° 518.

[Lire la suite](#)

> Article d'Olivier Laurens « 50 ans d'action de l'Etat en mer : rétrospective ».

Revue maritime : 25 ans du SG mer. N° 513.

[Lire la suite](#)

> L'amiral Bellec a publié chez Tallandier une biographie du lieutenant de vaisseau Joseph-René Bellot, disparu dans le canal de Wellington en 1853, au cours d'une recherche de l'expédition Franklin.

> Gilles Bessero, Ingénieur général de l'Armement, et Hélène Richard, Conservateur général des bibliothèques, ont publié un ouvrage intitulé « 300 ans d'hydrographie française », chez Locus Solus.

[Lire la suite](#)

> « Pourquoi enseigner de Gaulle ? » Article de Tristan Lecoq, Inspecteur général de l'éducation nationale.

Revue Défense. Octobre- décembre 2020.

[Lire la suite](#)

À CONSULTER

Le numéro 89 de la revue « La chronique » de la Société française d'histoire maritime ».

[Lire la suite](#)

Fondée en 1752, l'Académie de marine est un établissement public national placé sous la protection du Président de la République. Ses membres élus sont issus de l'ensemble des secteurs d'activités maritimes civiles et militaires. 200 invités permanents accompagnent ses travaux en lui faisant bénéficier de leur expertise dans le domaine de la mer.

Ancrée au passé maritime de la France, l'Académie de marine s'emploie à éclairer les enjeux maritimes de demain à travers des études, des conférences et des voyages et en encourageant par des prix des recherches, initiatives et expériences.

Contact

Edouard Berlet, Délégué à la communication et porte-parole : e_berlet@yahoo.fr

Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Marc Schindler, Secrétaire perpétuel
Conception SCA/CIM/DIV IR/ Pôle Graphique de Paris